

1932.— 1er juin : Explosion d'un autoclave à l'usine d'alumine de Gardanne, provoquant l'écroulement d'une partie du bâtiment et la mort de 7 ouvriers et des blessures à 12 autres. Le couvercle de l'autoclave pesant 4000 kg a été projeté à 500 mètres de distance. (L.P.M.)

1932.— 4 juin : Le Maire a l'honneur de rappeler à ses concitoyens, dans l'intérêt de la salubrité publique et de la propreté de la localité, qu'ils doivent se conformer aux dispositions ci-après ; les dépôts de balayures et immondices sur la voie publique sont interdits après le passage du tombereau . Il est formellement interdit de nettoyer n'importe quel objet sous les fontaines publiques et d'y laver du linge, de même que de manoeuvrer les robinets de réglage d'eau aux fontaines, water-closet et urinoirs . Les parents sont responsables de tout dégât occasionné par leurs enfants. (L.P.M.)

1932.— 18 juillet : Remises de médailles au Docteur Defaix et à Mesdames Conte et Gusti en témoignage de leur dévouement à l'occasion de l'épidémie qui a sévi dans notre commune. Médaille de bronze des épidémies. (L.P.M.)

1933.—8 septembre :Un carrefour tragique, les quatre chemins. S'il est un coin particulièrement dangereux, où les accidents mortels ensanglantent notre petit pays, c'est bien le carrefour des quatre chemins, situé au croisement des routes de Trets à Gardanne et d'Aix à Toulon. La nuit permet d'éviter bien des rencontres mortelles, grâce à la lumière des phares ce qui est une excellente précaution, en plus l'ampoule située à cet endroit est une très bonne mesure, on sait en effet que le chauffeur lancé lorsqu'il voit cette lumière devant lui ralenti d'instinctLe jour la visibilité est nulle, c'est tout juste, si l'automobiliste qui vient d'Aix voit la direction Gardanne, partout des murs des constructions qui s'élèvent à cet endroit empêchent de voir quoique ce soit. Vous direz "et les avertisseurs sonores --- Très bien, mais comme toujours on ne les entend que peu et surtout les camions dont les chauffeurs, assourdis par le bruit du moteur de leur véhicule ne les entendent pas du tout . ".....

Détail à souligner, une école est située dans ce coin dangereux. Il nous souvient d'avoir vu un camion, qui pour éviter une voiture s'est jeté sur le mur de clôture de la cour de cet établissement , et en avait abattu un grand morceau et était entré dans la cour juste comme les enfants venaient de la quitter. On frémit en pensant à ce qui serait arrivé si cet accident s'était produit quelques instants auparavant !

N'oublions pas de rendre un hommage bien mérité à l'image de notre maréchaussée, qui est bien l'ange gardien de ce lieu sinistre

La peur du gendarme est bien le commencement de la sagesse, n'est-ce pas ? (L.P.M)

1933.— 10 novembre : Cercle catholique Saint-Michel, ouverture de la saison théâtrale, Dimanche à 15 heures représentation artistique, au programme, " Oedipe moderne "comédie en un acte. " Le mariage improvisé " vaudeville en trois actes. Fou rire ininterrompu" Location au siège de la société.

1933.— 20 novembre : Les anciens combattants et victimes de la guerre adressent leurs sincères remerciements à la population, aux groupements, associations, sociétés, cercles et écoles pour la partie qu'ils ont pris au cortège le jour du 11 novembre.

La manifestation a été grandiose, on a remarqué un amoncellement de fleurs déposé par les enfants des écoles sur le socle du monuments aux morts de la guerre, une minute de recueillement était observée.

A 11 heures l'association des anciens combattants italiens a invité à un apéritif fraternel à son siège, les anciens combattants français . A midi et demi un banquet réunissait les français et les italiens, le menu fut très apprécié . Au dessert le Président français après avoir remercié le délégué de la Fédération salua la présence des camarades italien, qui dit-il marquaient par

leur présence le rapprochement des deux peuples. Un concert égayait les agapes qui se prolongèrent par un grand bal jusque tard dans la nuit . (L.P.M)

1933.— 24 novembre : Mort d'un homme de bien. Le Docteur Célestin Barthélémy vient de mourir à Fuveau à un âge très avancé. C'est une personnalité qui mérite le plus grand respect et dont le nom sera toujours vénéré dans toutes les familles de la région.

Il exerçait la médecine depuis 1876, il avait remplacé son père, Toussaint Barthélémy à son décès (14 juin 1874) et appartenait à une famille nombreuse dont il était le dernier survivant.

Sa mère eut deux frères dans les ordres, l'un mourut avant d'être ordonné prêtre l'autre était le R.P. Suzanne, l'un des premiers compagnons de Mgr Mazenod .

Célestin fit ses études au collège catholique d'Aix, il se préparait au baccalauréat lorsque M. Dominique Bernard, jeune et éminent supérieur fut nommé à Trinquetaille et il fut suivi d'un petit groupe de ses grands élèves, le jeune Barthélémy en faisait partie. Toute sa vie, il conserva une reconnaissance profonde pour ce maître éminent qui avait pétri son âme et lui attribuait son esprit chrétien, ses qualités de droiture et de conscience dans la douleur.

Il fut le médecin de campagne des temps anciens. Roulant par tous les temps par tous les chemins, à toutes heures du jour et de la nuit. Il y a 50 ans, c'était avec des moyens de locomotion rudimentaires .

Il rayonnait non seulement sur le territoire de Fuveau, mais aussi de Gréasque, Saint-Savournin, Belcodène, Cadolive, Peynier, Rousset, Chateau-neuf le Rouge, Meyreuil.

"Vous êtes de Fuveau, disaient à leurs clients des médecins de Marseille, et vous venez nous consulter ? alors que vous avez le Docteur Barthélémy ! ".

Pendant de longues années, chaque nuit, il prenait sur son sommeil et prolongeait sa veille pour se tenir au courant des nouvelles idées et des nouvelles découvertes médicales. Il étonna plusieurs fois de jeunes médecins par les mises au point qu'il avait faites de tous les progrès de la médecine et de la chirurgie. Il se distingua toujours par une conscience professionnelle très avertie allant jusqu'au scrupule, mais n'aimait guère les objections, n'admettait pas la discussion et encore moins la contradiction .

A la fin de la guerre, un accident de la jambe provoqué en gare de Marseille par sa mauvaise vue, exigeait un long repos, mais seul médecin il continua ses visites en voiture, si l'état du patient le permettait la consultation se donnait à la portière, sinon il se faisait transporté près du malade.

Quelqu'un lui fit remarquer, qu'il commettait une grande imprudence et qu'il devait avant de continuer ses visites attendre quelques jours pour donnera sa jambe le repos indispensable à son rétablissement. Il lui répondit d'un ton, qui n'admettait pas de réplique " et mes malades.... eux n'attendent pas."

Pendant la mobilisation , il resta le seul médecin dans la région, il visitait les pays avoisinants à pied le plus souvent et on estime à 40 km la tournée, presque journalière à laquelle il s'astreignait à l'âge de presque 60 ans.

Avant la guerre ses concitoyens voulant lui donner une marque de la haute estime qu'ils avaient de son esprit de justice et de sa vie intègre le nommèrent maire de Fuveau.

Il fut un grand chrétien. Il ne faisait pas état de ses sentiments mais ne les cachait pas non plus. Dans ses dernières années surtout à l'heure de l'isolement et des infirmités, la religion fut sa force et un adoucissement dans ses épreuves . Chaque matin il allait à la messe , il communiait et revenait encore dans la soirée réciter son chapelet et il assistait à tous les offices à n'importe quelle heure.

Personne ne pourra apprécier son désintéressement hormis ceux innombrables qui en bénéficièrent surtout en cette longue période des temps passés où les familles vivaient très pauvrement, et connaissaient vite la misère quand la maladie entrait dans la maison.

Il n'accepta de son vivant aucun éloge et il fallut lui faire violence quand il y a quelques années, on demanda pour lui la légion d'honneur . Ce fut un témoignage d'estime, donné par une pétition et motivé par tous ses états de service signée par tous les conseils municipaux des communes où il se dépensait .

Le concours de tous ses amis venus de très loin pour l'accompagner le jour de ses obsèques est le plus digne et le plus grand témoignage de l'estime qui lui était portée et qu'il ne pu refuser

Monsieur le Docteur Barthélémy fut un homme de bien, et il nous plaît de déposer sur le cercueil de ce grand chrétien, de ce praticien éminent l'hommage unanime de tous ceux qui l'ont connu(+ et L.P.M)

1933.— 29 décembre : Pastorale Maurel au cercle catholique.

1934.— 6 avril : Société Sportive Pierre Joubert --- Demain dimanche au stand de la Rocaudo exercice de tir au fusil Lebel. (L.P.M)

1934.— 11 avril : La tête est coupée. *Exécution de Georges Sarret.*

L'exécution a eut lieu le 10 avril 1934 à 5, h 35 devant la prison d'Aix en Provence.

Aix le 10 avril. L'aube est longue à venir, et tout à coup, comme un bouton mûr éclate et graduellement s'épanouit ainsi en est-il du ciel gris blanchâtre..... Les lampes au fond du palais de justice, ont pris un sale éclat jaune , il fait froid et la foule immobile depuis des heures aux balcons, aux fenêtres et là bas derrière les barrages hérissés de fusils est glacée d'horrible curiosité.

Nous sommes là depuis des heures, à deux mètres de l'archaïque machine d'où pendent deux cordes, comme d'un gibet. L'énorme couperet est accroché en haut, au sommet des battants aux glissières cuivrées. Le fourgon des hautes oeuvres a une odeur de graisse.

Mais qu'est-ce qu'on attend? Que se passe t-il derrière les portes de la prison, d'où un judas laisse apercevoir des ombres .

Les aides de Diebler , dont un de ses fils, avec des gestes méthodiques, presque mécaniques ont placés la baignoire, où doit giclé le sang, sous le couperet, le seau où doit tomber la tête, et la corbeille en osier doublée de zinc, en forme de cecueil où on poussera le corps.

Tout est en place.

Les quatre aides ont quitté leur tenue de travail bleu sombre, et endosser leurs vêtements noirs, coiffés le chapeau melon et revêtus un raglan court. C'est l'uniforme de deuil, telque le porte le chef Diebler ; lui est là, petit bourgeois à la barbiche blanche, qui surveille et donne des ordres. Il a l'air insignifiant et bon avec ses yeux bleus. C'est ma 299eme exécution, dit-il d'une voix très douce.

Un coup vient d'être frapper, à l'horloge de la cathédrale, c'est la demie de cinq heures. Mais qu'attend t-on ? Que se passe t-il ? Quelle horrible fin !.....

Les chevaux des 200 hommes de troupe alignés, piaffentdes curieux sont montés dans les arbres. Ces minutes sont interminables! M. Roll le procureur général, est sorti de la prison, il s'entretient à voix basse avec l'avocat général Dacaux celui la même qui demandait la tête de Sarret et qui aujourd'hui l'obtient. Il fait grand jour maintenant, quelqu'un s'approche de Diebler :

«Eh bien ! Sarret demande qu'on se hâte.Deux minutes encore !» répond l'exécuteur.

Presqu'en même temps il fait un signe de la main à deux aides, qui le précèdent dans le chauffoir où Sarret attent. Ils lui entravent les pieds et lui enchainent les poignets derrière le dos,puis échancrent la chemise.

Maître Laurent Roche, avocat de Sarret se retourne , il pleure . Puis brusquement, derriere un défilé de gens qu'on ne regarde plus, Sarret parait , il n'a pas un recul, il est pâle comme on le voyait à certaines audiences à la fin du procès.

La chemise légèrement ouverte sur les épaules, il fait six pas à une allure tranquille en direction de la machine, qu'il regarde directement . Les aides le prennent par les coudes le pressent, lui prennent la nuque, , le plaquent contre la planche basculante.... C'est affreux comme une agression contre un homme ligoté. La bascule joue mal, l'homme énorme est tombé horizontalement sous le couperet, les aides le poussent un peu, les points dans les flancs et d'une main rapide et ferme le ligotent !

Quand dans un cauchemard, j'entends un gémissement lelong de la planche. Quelles infernales secondes.

J'ai vu le visage gras grimacé quand la lunette froide a touché la nuque . Aussitôt un déclic qu'on oublie pas, actionné par Diebler , la tête a sauté ! le visage surpris dans son rictus. Le corps, affreuse masse rougie de sang, bascule dans le panier d'osier que l'on referme et enlève; C'est fini !

Quelle horreur, quelle inhumaine monstruosité cette décapitation en spectacle ! Qui ose encore parler des crimes que tout cela vient d'expier.

L'assassin de Chambon et de Noémie Ballandron, est mort avec un rare courage, on s'attendait plutôt à le voir veule et effondré ...

Tandis qu'au grand galop le fourgon précédé de gendarmes à cheval file vers le cimetière poursuivi par des curieux avides de voir encore quelque chose, la foule a rompu les barrages, et est venue flairer l'odeur du sang!

Dans le carré des suppliciés une fosse peu profonde était creusée, des hommes en présence du commissaire central prirent dans la corbeille d'osier la tête puis le corps qui saignait encore les placèrent en hâte dans un cercueil de bois blanc, qui attendait. Quatre coups de marteau sur les clous , le cercueil est glissé dans le trou on le couvre d'une bâche. Dans la soirée il sera transporté à Marseille soit disant où l'attend le caveau de la famille.

1934.---18 juillet : Destruction des animaux nuisibles : Belettes 88, renards 2, putois 1, chat 15, épervier 14 , pies 80, serpents 21 .

1934.---22 juillet : M. le Maire a l'honneur de communiquer, à tous les agriculteurs de la Commune l'avis ci-après :

Considérant qu'un marché aux melons pastèques fruits et autres cultures maraîchères était devenu une nécessité pour les agriculteurs de notre terroir et que c'est devenu une réalité avec la création de marché de Trets. Il est du devoir de tous les agriculteurs de la région d'amener leurs produits, aides morales et matérielles à la réussite de ce marché .

Vous y trouverez l'écoulement facile de vos marchandises et aurez de ce fait pleine et entière satisfaction. Je compte sur la sagesse et la clairvoyance de chacun afin de donner à ce marché l'essor nécessaire et dont le meilleur résultat ne pourrait que favoriser nos vaillantes populations agricoles.

1934.--- 7 août : Marché aux melons de Trets. Le marché d'hier a été très actif, à 16 heures il ne restait aucun lot de melons à la vente. On estime de 13 à 15000 melons ou pastèques vendus, ces dernières en petit nombre. Le fait que ces affaires se traitent rapidement semble indiquer que cultivateurs et acheteurs sont satisfaits, les uns de vendre rapidement leur récolte de melons avec un prix raisonnable et un minimum de dérangement et les autres de trouver près de la grande ville un marché approvisionné de beaux fruits bien frais

A chaque marché, les melons verts Calassens qui sont connus comme melons verts d'hivers

grande spécialité de la région sont apportés en plus grand nombre. Si leur parfum est moins accentué que celui des madalenens ou espagnolets par contre leur chaire est plus savoureuse et plus sucrée et tout en étant plus fermes et d'une conservation relativement plus longue. Plus tard, autant les raisins de table que de cuve dont la récolte paraît assez bonne tant pour la quantité que pour la qualité, feront leur apparition sur notre marché et ce sera un élément de plus qui ne peut que contribuer à son succès. (L.P.M.)

1934.-- 7 août : Avis, le Maire rappelle aux chasseurs tant de la commune que des communes voisines, qui pourraient y venir, qu'il est expressément interdit de se livrer à la chasse dans les plantations des rangs de vigne jusqu'à ce que les vendanges aient été faites. Il serait très heureux si ce rappel n'était suivi d'aucune contravention, mais pour ceux qui seraient pris il n'y aura aucune considération pour venir en atténuation du préjudice causé. Les ordres sont donnés pour réprimer tout dégât aux récoltes déjà suffisamment endommagées sans que les chiens et les chasseurs en ajoutent, par leurs passages inopinés et insouhaités pour l'instant. (L.P.M.)

1934.-- 6 octobre : Du conseil général; la candidature d'Albert Vincent candidat conseiller d'arrondissement, sur la liste Républicain socialiste.

Une réunion publique contradictoire s'est tenue au théâtre devant une salle comble, il est regrettable que beaucoup de fuvelains n'aient pu y prendre place. Le citoyen Albert Vincent preuves et chiffres en main démontre que la dette du département qui est de l'ordre d'un milliard était surtout le fait de gaspillage et de mauvaise administration. Il fit connaître que le service de la dette est aujourd'hui de 57 millions de francs et que le budget de 1934 devra obligatoirement comporter l'inscription de 70 centimes additionnels supplémentaires.

Ces déclarations du citoyen Albert Vincent produisirent sur l'auditoire la plus profonde impression

Il faut penser que la population de Fuveau sera toute entière le 7 octobre prochain auprès du candidat Albert Vincent. La réunion s'est passée dans le calme le plus complet. (L.P.M.)

1934.-- 10 octobre : Assassinat à Marseille d'Alexandre Ier de Yougoslavie et du Président Louis Barthou. Grosse émotion dans le monde.

1934.-- 10 octobre : Albert Vincent est élu conseiller d'arrondissement.

1934.-- 25 octobre : Obsèques du soldat Chaix Bertin Aimé, tombé glorieusement pour la France le 18 septembre 1916 au mort d'homme dans l'Aisne.

1934.-- 27 octobre : Fuveau, arrêté : le Maire de Fuveau, considérant que l'épidémie de fièvre typhoïde, qui par ses nombreux décès a motivé la création d'un réseau d'égouts avec branchement particulier sur ces réseaux pour prévenir le retour d'une pareille calamité, considérant à l'heure actuelle que les travaux d'assainissement sont terminés, que les branchements ont été conduits au pied de chacun des immeubles de l'agglomération du village et qu'il ne dépend que de chacun des propriétaires de s'y raccorder suivant les conditions prescrites par la loi ou arrêtés municipaux, a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés les termes de son arrêté en date du 20 août 1934 revêtu du visa de Monsieur le Sous-préfet d'Aix et ainsi conçu :"

Article 1er Dans un délai de 4 mois à partir du jour de la publication du présent : aucune fosse ne répondant pas aux conditions de l'arrêté de M. le Préfet en date du 1er octobre 1925 ne sera tolérée et ne pourra être branchée sur l'actuel réseau d'égout.

Article 2 Dans les mêmes délais, toutes les fosses septiques devront si elles ne l'ont été faire l'objet de la déclaration prescrites par l'arrêté précité.

Article 3 Aucun dépôt de fumier ni w.c sans fosse ne sera plus toléré à compter du délai imparti ci-dessus.

Article 4 MM. les gardes de la commune et le chef de poste de la gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté et devant constater les infractions par des procès verbaux pour que les contrevenants puissent être poursuivis conformément à la loi ; il les invite à vouloir bien se conformer à ces prescriptions , qui ne sont pas dictées par esprit de contradiction , mais dans l'unique but de la propreté du village et éviter le retour d'une épidémie qui en ne point se conformant on risquerait dans l'avenir de voir revenir et pour préserver la population on serait obligé de sévir . Il s'agit de tous ceux qui après le délai imparti ne se seraient pas conformés au dit arrêté.(L.P.M.)

1934.—16 novembre : La mine meurtrière, un terrible accident de la mine près de Gardanne, a fait trois victimes.(L.P.M.)

1934.—30 novembre : Le conseil municipal a émis le voeu suivant :le conseil représentant la population essentiellement minière et dont le nom de commune désigne l'ensemble du bassin minier, ému des conséquences de la fermeture des mines de Trets et des répercussions qui ne manqueront pas de se faire sentir chez les personnels ouvriers travaillant à la mine de Gréasque qui a chômé plus de 100 jours cette année , adresse à la population et au conseil municipal de Trets l'expression de sa solidarité compatissante dans l'épreuve qui lui est imposée et à l'unanimité joint sa protestation contre cette fermeture de puits à celles déjà formulées par différents conseils municipaux du bassin(L.P.M.)

1934.— 5 décembre : Trets, le chômage menace, la Sainte-Barbe a été fêtée sans entrain . Cette année le 4 décembre, fête de Sainte-Barbe qui aurait dû être une journée de liesse a été au contraire morne et terne et le temps assez beau le matin devait devenir gris et froid semblant vouloir participer lui aussi à la tristesse générale. Sentiment inspiré à tous les habitants par l'annonce vraiment trop brutale de la fermeture prochaine de la mine.

L'année dernière encore suivant la tradition, la veille les cloches sonnaient à toutes volée, tandis qu'une équipe de mineurs se rendait à l'église pour descendre de son socle la statue de Sainte-Barbe pour la placer près du maître autel, en vue de la messe solennelle qui devaient avoir lieu le lendemain et à laquelle assistait l'Administration locale des mines et de nombreux mineurs et employés. Au cours de l'office était prononcé en provençal le panégyrique de la Sainte, et de nombreux cantiques dont quelques uns composés, par M. Pailharet ancien directeur des mines, étaient chantés par presque toute l'assistance .

A l'issue de la messe, un banquet que l'on peut qualifié de pantagruélique, réunissait dans les locaux de la mine, le Directeur, les chefs de service les employée la mine en activité ou en retraite. Dans les familles aussi les ouvriers se réunissaient entre camarades dans des banquets intimes pour fêter cette journée qui se terminait par des chants et des bals, en gaieté.

Aujourd'hui le programme n'a été suivi qu'en partie, en raison des circonstances présentes, le banquet officiel n'a pas eu lieu.

Les esprits sont trop inquiets du lendemain, pour se livrer à la joie. (L.P.M.)

1935.—6 janvier : M. le Maire a pris un arrêté, consécutivement au prix du pain. Le pain dit d'Aix à 1fr,80 le kilo, le pain dit marseillais à 1fr,95 le kilo.

1935.— 28 janvier : On nous demande l'insertion suivante adressée aux ménagères d'Aix et de la région.

Mesdames,

Vous connaissez le bassin minier de Fuveau, dont le centre d'exploitation est à Gérance. Nous savons, pour l'avoir entendu souvent que ce charbon n'a pas vos préférences à cause de certains défauts qu'on lui reproche. Peut-être ont-ils été grossis par la rumeur publique. Mais, curés de 762 ouvriers mineurs pères de famille ou jeunes gens qui font la triste expérience de

la vie. Emus nous-mêmes de la souffrance que nous constatons et que nous prévoyons plus grande à cause d'un chômage persistant et qui menace de s'étendre, nous venons vous confier nos angoisses.

Nous pourrions vous faire remarquer, que si le marasme continue et se change en misère, l'industrie d'Aix en subirai le contrecoup, car nos modestes artisans de préférence prennent à Aix toutes leurs fournitures industrielles, mais nous aimons mieux nous adresser à votre coeur. Vous avez peut être chez vous des chômeurs ou tout au moins recevez vous des informations émouvantes sur la situation produite dans les familles par le manque de travail. Cela suffira pour vous faire comprendre notre appel et nous espérons pour nous aider .

Parfois un bienfaiteur insigne offre une journée de pain aux vieillards des Petites Soeurs des pauvres ; si vous voulez bien, à votre tour , donner un mois par saison la préférence au charbon de Gréasque, il se produirait une fois, deux fois trois fois par an où les charbonnages feraient une journée supplémentaire, la journée des Dames Ménagères d'Aix et de la région . Votre ville à la réputation d'une grande et délicate charité, permettez nous de compter sur vous .

Au nom de tous nos paroissiens, nous vous disons Mesdames un respectueux merci.

Signé : L'abbé M.J. Moisan curé de Fuveau.

L'abbé P. Vidal curé de Gréasque.

L'abbé J. Carboni curé de la Bouilladisse.

1935.-- 3 février : Centenaire de la Philharmonique. Cent ans d'existence, le maximum pour la vie humaine, constitue pour une société avec l'accumulation d'efforts de plusieurs générations ; les hommes ont passé mais est resté l'existence de leur oeuvre, malgré trois changements de régime et deux guerres dans lesquelles fut engagée la survivance même de la nation. Un centenaire pour ceux qui le célèbrent est la pleine conscience de la valeur d'une équipe de titans dont l'oeuvre parait désormais indestructible.....

C'est toute la population de fuvélaine qui depuis une semaine communique à la célébration du centenaire de son cercle philharmonique. Une histoire, à laquelle, il n'est pas une famille qui n'est pas eu un ou plusieurs des siens qui aient collaboré. C'est l'histoire du cercle philharmonique.

Ce que fut la vie du Cercle Philharmonique, le discours mémorable que prononça il y a 50 ans, le président d'alors M. Hippolyte Dépousier, le rappelle d'une façon vivante et enthousiaste.

«Messieurs, disait-il, le 1er janvier 1835, une troupe d'amateurs, dont je faisais partie, joua : Mandrin, chef des brigands, drame en cinq actes. La salle était comble, je dis la salle mais c'était un grenier à foin. Le lendemain, dimanche 2 janvier en sortant de dîner, j'allais à la Société et je vis près de la porte du jardin de M. César, devant l'école des Soeurs avant son transfert à l'avenue de la gare MM. Long Antoine, Vitalis Vincent et Michel, qui étaient à causer.

-- Viens un peu, tu n'es pas de trop, nous parlons de la soirée d'hier qui était très bien, vous avez bien joué! Mais nous disons que si pendant les entractes, il y avait un peu de musique, cela aurait été encore bien mieux.

--Oui, lui disais-je, nous avons bien mis en avant quelquefois le projet de créer une musique mais cela n'a jamais pu aboutir.

-- A quoi il répondit, oui mais je n'étais pas ici moi, mais maintenant je suis ici.

Immédiatement passa M. Barthélémy du château, à qui je dis-- venez voir ici , nous parlons de créer un cours de musique et nous comptons sur vous. --- M. Barthélémy répondit -- C'est

bien de le dire mais encore mieux de le faire. Allons nous asseoir, nous en parlerons mieux à l'aise.

Nous allons à la Société et faisons part du projet à tous ceux qui s'y trouvaient. Nous y faisons une liste de seize noms avec l'instrument que chacun prendrait; la plupart des plus coûteux .

Cela se passait le 2 janvier 1835. Nous faisons si diligence pour chercher un maître de musique et pour nous procurer des instruments , que juste un mois après le 2 février 1835 M. Michel un des musiciens les plus renommés de la ville d'Aix, vint à Fuveau pour donner la première leçon dans la salle du premier étage du cabaret de M. Barthélémy. Bien peu avaient des notions musicales, la plus grande partie ne savait pas une note. Cela dit avec patience et persévérance nous faisons des progrès et nous tachions de savoir le jeudi la leçon que M. Michel nous avait donné le dimanche, car il venait deux fois par semaine. Quatre mois après, nous savions une marche, très facile d'ailleurs, que M. Michel avait composée à notre portée. Un dimanche, le beau temps, nous engagea à aller aux champs pour nous exercer à jouer en marchant au pas. Pour ne pas être exposé au public, nous allons faire une expédition à la colline Saint-Michel.

En nous voyant partir , enfants, filles et garçons, jeunes et vieux nous suivirent, il ne resta plus personne dans le village. Heureusement nous étions au large sans quoi nous n'aurions pu nous entraîner. Malgré notre gaucherie pour marcher au pas et le bruit que nous faisons en jouant, le public applaudissait quand même, enthousiasmé de voir la musique dehors pour la première fois et avec la foi de l'apôtre dans l'avenir. "

Le Président continuait de dire le progrès qu'a fait la musique de Fuveau... Il serait superflu de rappeler tous les morceaux des grands maîtres qu'elle joua. Les murs de son cercle, tapissés d'étendards de même que les nombreuses médailles gagnées dans les concours, parmi lesquelles la médaille d'or du prix unique d'excellence remporté au cours de l'exposition de la ville d'Aix le 18 avril 1869 sont les témoins de la grande qualité de ses exécutions.....

Mais le grand jour c'est aujourd'hui !

De grand matin les principales artères de notre petite cité connaissaient une animation que favorisait un beau soleil brillant et à 10h,30 un défilé de musique réunit tous les habitants sur la place de la Mairie.

M. Long président de la fédération départementale remit à la Société un diplôme décerné par la Fédération des Bouches du Rhône des Sociétés musicales de France et accrocha a son drapeau, la médaille du centenaire . Puis c'est un magnifique concert qui permet d'admirer l'entrain des exécutants et enfin le grandiose banquet organisé dans le local même du cercle.

Le banquet où 250 convives se pressaient dans les deux salles, qui communiquent. Puis vint le moment des discours, qui par une heureuse innovation furent radiodiffusés. Toutes les personnalités de la région ont répondu à l'appel des organisateurs. On remarque la présence de MM. Laugier Président, Sauvaire Sous-préfet, Bergeon sénateur, Goin député, Joly conseiller général de Trets, Bourrelly 1er adjoint faisant fonction de Maire, Albert Vincent conseiller d'arrondissement, Célestin Vitalis, président d'honneur du centenaire, Dépousier vice-président du centenaire, Isoard chef de musique, Coulomb Maire, Vincent Delpêche Maire de Peynier et Directeur du Petit Provençal, Blanc adjoint au Maire, Gauthier Maire de Beaurecueil, Valadier Maire de Château Neuf le Rouge. Docteur Defaix, Amoretti pharmacien, Descausse Notaire, Lion Architecte du département, Blanc Ingénieur, le président du cercle de la musique de Gréasque, le président de Rousset, le président de Trets . Marchy chef de la musique de Gréasque, Dumas chef de la musique de Rousset. Le président du cercle catholique, la délégation des Enfants de Fuveau à Marseille composée de MM. Paul Bourrelly, François Bruyère et Célestin Deniau. Le président de la Fédération Long des Sociétés musicales. Déodat, Laurent, Coulomb, doyens, Aimé Bourrelly sous-chef de musique, Augustin Badau doyen des musiciens, Léon Richier.....

Tour à tour les discours sont prononcéstous en des termes différents ont répété des éloges de la société centenaire et rendu hommage à la persévérance de ceux qui en furent les artisans . Le mot de la fin fut du président Richier quand il dit : " Le centenaire n'est pas un but définitif, ce n'est qu'une étapecette confiance dans l'avenir les anciens la manifestèrent chaque fois à l'occasion des noces d'argent, d'or, de diamant de la société en offrant des bouquets d'immortelles à ses dirigeants ; c'est encore une immortalité qui fleurit aujourd'hui à la boutonnière de chaque convive; heureux augure qui annonce le destin de la Société » .

Toute la matinée et toute la soirée et la ville est en liesse , la fête continuera . Demain la vie reprendra son cours, mais l'antique et solide société de musique pour tous restera un but un réconfort et un flambeau. (L.P.M.)

1935.— 13 mai : Liste d'intérêt communal, après un ballottage.....

Chers concitoyens,

Nous nous sommes présentés le 5 mai librement à tous vos suffrages sans aucune pression, forts de notre passé. Nous avons attendus sereinement votre verdict et n'avons nullement été déçus. Cinq d'entre nous ont été élus avec une majorité imposante.

Notre liste avec une moyenne de 254 voix est bien celle qui représente le potentiel de notre chère cité. Nous vous remercions bien sincèrement de cette marque de sympathie.

Dimanche 12 mai, vous complétez votre victoire , vous déclarerez nettement que vous voulez supprimer totalement la politique du Conseil Municipal, pour voir vos élus ne s'occuper que de l'administration de la Commune, les nouveaux élus ne doivent plus appliquer la politique du favoritisme, nous nous engageons donc à administrer la Commune de Fuveau conformément aux lois municipales et à agir toujours sans sectarisme et avec plus de libéralisme. Nous saurons nous rendre libres de toutes obligations envers tous les partis n'ayant en vue que les intérêts supérieurs de notre beau Fuveau.

Votez donc dimanche prochain en masse et sans rature pour la liste des intérêts communaux .

Notre victoire sera ainsi complète. Par avance merci.

1935.— 3 juillet : Avis du Maire; Afin de mettre de l'ordre dans l'intérieur du village où il a été constaté que des dépôts subsistaient. Il sera procédé. sitôt après les fêtes à une mise au propre de tous les coins et recoins où la force de l'habitude fait s'accumuler des déchets de toutes natures, qui par ces temps de chaleur intense provoquent des dégagements malodorants.

Le tombereau municipal d'enlèvement des déchets ménagers passera journellement à travers les rues. Le Maire fait appel au bon esprit de tous ses concitoyens pour que, chaque matin, ils profitent du passage de ce tombereau pour se débarrasser de ce dont il est chargé et pour que par la suite on ait pas à refaire les mêmes frais, qu'un nouveau nettoyage complémentaire occasionneraient, ceci dans l'intérêt général. (L.P.M.)

Sans vouloir contraindre les amateurs de T.S.F. un appel leur est lancé, pour qu'après 22 heures ils consentent à atténuer l'intensité de diffusion de leur appareil, de façon à respecter le droit au repos de leurs voisins, sans pour cela se gêner dans leur audition. Une écoute plus discrète leur paraîtra meilleure. (L.P.M.)

1935.— 19 juillet : Légion d'honneur. Nous sommes heureux d'apprendre que notre éminent compatriote M le chanoine Bonfillon, supérieur du collège catholique d'Aix vient d'être fait chevalier de la légion d'honneur au titre militaire (L.P.M.)

1935.— 14 septembre : Accident mortel de moto . M. Lazare Leaumorte 25 ans se tue en moto en se rendant à la Barque à l'occasion de la fête de Sainte-Rosalie. Les obsèques ont eu lieu mercredi soir au milieu d'une très grande affluence de Fuveau et des localités voisines.

Nous avons remarqué la présence des drapeaux du cercle Saint-Michel, du groupe des boulomanes, et de la société de pêche dont le défunt était membre

1935.— 16 septembre : Grande séance historique, au Reichstag au congrès de Nuremberg. Le chancelier Hitler affirme solennellement que le but de l'armée allemande n'est pas de menacer un état quelconque mais de sauvegarder la paix en Allemagne.

Au cours de la séance, le Reichstag a promulgué trois lois :

- 1) Instituant le drapeau rouge à croix gammée comme pavillon national.
- 2) Divisant les situations allemandes en deux classes.
- 3) Rejetant les juifs, hors de la nation allemande.

1935.— 17 septembre : Fête de la Saint-Michel, dimanche prochain au cercle catholique. Cette phalange toujours si fervente assistera à la messe à 10 heures et la chorale exécutera une messe à deux voix avec accompagnement d'orgues, à l'offertoire "Tollit Hostia" chœur à quatre voix de Saint-Saens, sermon de circonstance par le chanoine Andrieux, supérieur du Petit Séminaire d'Aix.

A midi, les membres du cercle auxquels se joindront de nombreux amis se retrouveront autour d'une table soigneusement garnie. (L.P.M.)

1935.— 8 octobre : Fuveau , Contributions directes, au sujet de la taxe unique sur les fruits d'importation.

Article 4 du décret du 5 septembre 1935. Les commerçants concernés doivent, avant le 6 octobre prochain, faire une déclaration, à la recette buraliste indiquant les quantités et valeurs de vente des produits désignés ci dessous :

- 1° Fruits frais; citrons, oranges, mandarines, satsunas, clémentines, pamplemousses, pomelos, cédrats, et autres variétés rangées sous le nom générique d'agrumes, bananes, ananas, dates, avocats, anones, mangues, grenades, mangous, litchis, papayes, paniflore, goyaves.
- 2° Fruits secs; figues, raisins, abricots, pêches, cerises, pommes et poires.

Les détenteurs de ces produits sont informés que toute fausse déclaration est passible d'amende. (L.P.M.)

1935.— 18 octobre : Dans les charbonnages, chômage au puits Biver. La voix des mineurs C.G.T. nous communique " Dans leur mouvement de grève du 1 au 2 octobre les mineurs de Biver Gardanne, avaient mis dans leur ordre du jour qu'ils protestaient contre le renvoi du personnel, le paiement des allocations de chômage familiales et contre le chômage partiel. Une délégation des deux syndicats confédérés et unitaires s'était rendue au bureau de l'ingénieur d'exploitation pour protester contre le chômage partiel que l'on faisait à Biver et après une assez longue discussion M. l'ingénieur déclara qu'il n'y avait plus de chômage partiel depuis le 1er octobre , donc la délégation ouvrière avait eu satisfaction.....

1936.— 3 mars : Dénonciation par l'Allemagne des accords de Locarno. (L.P.M.)

1936.— 9 avril : La Passion. Le succès des représentations de la " Passion" au cercle catholique de Fuveau, va sans cesse en grandissant. L'affluence des spectateurs à la séance de dimanche dernier, était telle qu'un bon nombre n'a pu trouver de place.

1936.— 21 mars : Obsèques de M. Barthélémy Louis, ancien Maire de Fuveau, collecteur de la Sté la Marseillaise pendant 30 ans, administrateur de la caisse d'épargne des Bouches du Rhône, titulaire de la médaille d'or de la mutualité, médaille de bronze de la prévoyance sociale.

1936.— 15 mai : Mort de Paul Prieur, vice-président du Joyeux Sport Fuvelain .

Un pénible accident où une fois de plus la fatalité a joué un rôle tragique, a endeuillé ce matin une famille très estimée de Fuveau et jeté la consternation parmi les membres de l'aéro-club de Provence.

Un élève pilote M. Paul Prieur, qui effectuait sur un Potez 36 ses dernières heures de vol d'entraînement avant d'obtenir son brevet de pilote, a été tué à la suite d'une collision avec un Newport de chasse, piloté par le capitaine Bertraux de la 8^{me} escadre d'aviation légère de défense. Les deux appareils se sont écrasés au sol à quelque 100 mètres l'un de l'autre.

Tandis que le malheureux aviateur civil tombait avec son Potez, l'officier, plus heureux, pouvait avoir la vie sauve grâce à son parachute.

Trois Newport en exercice ce matin, le temps était magnifique et le ciel clair radieusement ensoleillé par l'atmosphère absolument calme.

A l'aéroport on avait hissé à son mât la boule signalant un vent absolument nul. Départ orienté du Nord-Ouest vers 10 heures, le Potez 36 Matirai de l'aéro-club de Provence, un doyen des appareils de l'aéro-club décollait avec à son bord un élève pilote Paul Prieur, représentant de commerce à Fuveau, qui allait effectuer ses dernières heures d'entraînement, avant de se voir décerner son brevet.

Paul Prieur avait fort bien pris son départ, sous les yeux du moniteur chef pilote Serniclaes et commençait sa ronde sur le terrain de l'aéroport, lorsqu'à leur tour décollèrent du terrain militaire, situé en face trois Newport de chasse de la 8^{me} escadre de chasse aérienne, respectivement pilotés par le capitaine Bertraux, les sergents Clerc et Choulé. Les trois avions allaient accomplir un voyage d'entraînement et le chef de groupe avait cédé la place en tête au sergent Clerc, se tenant lui-même en arrière sur la gauche avec à sa droite le sergent Choulé.

Au départ, paraît-il le capitaine Bertraux n'avait pas aperçu le Potez, qui lentement et placidement évoluait dans le ciel éclatant de lumière et à 140 kms à l'heure le trio de Newport arrivait vers le tranquille Massilia. Le pilote Choulé avait aperçu le Potez et deviné le danger, par des évolutions spéciales il signala le risque à l'appareil à sa gauche piloté par le capitaine Bertraux tandis que lui se portait sur sa droite, en apercevant les manoeuvres du sergent Choulé, le capitaine comprit que quelque chose d'anormal se passait, il essaya de se rendre compte du danger, mais tandis qu'il essayait de voir tout autour de lui le drame se produisit; le Newport arrivait sur le Potez et lui arrachait comme un fêtu de paille, la moitié arrière.

Coupé en deux, le Massilia ne pouvait que piquer du nez, les efforts du malheureux pour le redresser, furent vains. Tombant en piqué le Potez vint s'écraser avec son pilote sur le terrain de l'aéroport non loin des "hydro" à une centaine de mètres de la route menant à l'étang.

Après la collision le capitaine Bertraux essaya de redresser son Newport, mais ses efforts demeurant vains il ne put que l'abandonner, confiant sa vie à son parachute. L'accident s'étant produit à 200 mètres d'altitude déjà le Newport était descendu d'une cinquantaine de mètres en parcourant 7 à 800 mètres d'un terrain inculte longeant l'aéroport et le parachute de l'officier ne s'ouvrit qu'à une cinquantaine de mètres du sol, assez tôt cependant pour aller se poser sain et sauf au bord de l'étang. Des personnes accoururent à son secours, mais le capitaine se précipita vers le point de chute du Potez pour connaître le sort du jeune élève pilote, sa peine fut grande, en apprenant la douloureuse réalité, car le personnel de l'aéroport en arrivant auprès du Massilia, n'avait trouvé au milieu des débris morcelés de l'avion, qu'un cadavre au visage mutilé.....

La victime le malheureux Paul Prieur, était né le 20 février 1912 à Fuveau, il était donc âgé de 24 ans. Il était inscrit à l'aéro-club de Provence depuis 5 ou 6 mois et effectuait ses dernières heures de vol pour obtenir son brevet. Le chef pilote du club louait les aptitudes de son élève et ses camarades son amitié.

La famille de Paul Prieur habite Fuveau, où le père de l'infortunée victime exploite un commerce d'alimentation générale, beurre oeufs fromages. Le défunt aidait son père comme représentant dans la région.

Prévenu, avec tous les ménagements nécessaires M. Prieur se hâta vers Marignane où le cadavre de son fils avait été déposé et où sa douleur et ses sanglots faisaient peine à voir.

Ce soir le corps du défunt, était mis en bière et dirigé vers Fuveau où les obsèques auront lieu demain samedi à 17h, 30.

Ajoutons que l'aéro-club de Provence devait quitter ce soir même l'aérodrome de Marignane pour aller s'installer sur son propre terrain à "l'Enfant" près d'Aix en Provence. Cette dernière journée à Marignane aura été hélas, pour notre grand club, une journée de deuil. (L.P.M.)

1936.— 17 mai : C'est avec un profond regret que les membres du Joyeux Sport Fuvelain, ont appris l'accident mortel dont a été victime leur vice-Présient Paul Prieur.

Faisant toujours preuve de bonne volonté, bon avec tous, il avait su créer des amitiés sincères au sein de la Société, qui reconnaissante l'avait nommé vice-Président .

Puissent les regrets unanimes atténuer la douleur des parents éplorés.

1936.— 3 août : La mine tragique; près de Gardanne à 310 mètres sous terre , 2 mineurs sont écrasés par un rocher.

1936.—13 août : Avis aux mineurs. Les ouvriers mineurs intéressés par le décret portant règlement d'Administration publique pour l'application de la loi du 7 avril 1936 attribuant une allocation temporaire aux mineurs âgés de 50 ans et comptant 20 ans de travail au fond, sont informés que tous les renseignements concernant l'attribution de cette allocation seront fournis par l'affiche apposée à l'intérieur de la mairie. Des formules de demande seront mises à la disposition des ayant-droits